



MODULES COMPLEMENTAIRES

Formations qualifiantes visant à perfectionner les compétences des agents de sécurité en poste ou ayant obtenu leur carte professionnelle par équivalence

GESTES TECHNIQUES DE PREVENTION ET D'INTERVENTION

Niveau 1 & 2

Durée

Niveau 1 : 35h / Niveau 2 : 35h

Lieu

Dans nos locaux – 94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat ou sur site client

Contact secrétariat du centre

09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com

Public concerné

Personnes majeures désirant se former ou se perfectionner aux techniques professionnelles de sureté

Cadre réglementaire

Code de la sécurité intérieure - Code du travail - Code pénal - Code de procédures pénales

Codes afférant au domaine professionnel (code du commerce, code du transport, etc.)

Convention Collective Nationale du domaine professionnel

Prérequis à l'admission

Maîtrise du français niveau B1 du Cadre européen commun de référence

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques

Objectifs

Faire acquérir au stagiaire les bases techniques, légales et réglementaires des gestes de défense, à mains nues ou à l'aide de moyens intermédiaires (bâton de défense, gaz incapacitant, menottes...).

Encadrement

Formateurs spécialistes du domaine conformément aux dispositions des arrêtés du 1^{er} juillet 2016, du 27 février 2017 et du 27 juin 2017.

Programme

Cette formation alterne les séquences techniques et les mises en situations concrètes.

Faire acquérir au stagiaire les bases techniques, légales et réglementaires des gestes de défense, à mains nues ou à l'aide de moyens intermédiaires (lampe-bâton de protection, immobilisation...). Cette formation alterne les

☎ 09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com WWW.MVFORMATION.COM

94 chemin de la Ravary 01250 Bourg en Bresse - SARL au capital de 10 000 € enregistrée au RCS de Bourg-en-Bresse
SIRET 803 935 063 00013 - APE 8559B Organisme de formation déclaré sous le n° 84 01 01842 01 auprès du Préfet de la Région ARA - CNAPS FOP-001-2023-05-15-20180605162 – Agrément préfectoral SSIAP n° 1712



Modules complémentaires

séquences techniques et les mises en situations concrètes en gestion situation conflictuel en événementiel ou dans les discothèques.

- Armes cachées
- Le cadre légal
- Traumatologie
- Notions de sécurité en intervention
- Médiatisation
- Base de self défense
- Le combat et la parade avec BDT (lampe)

GTPI Niveau 1

UC1 – Module Juridique

Environnement juridique – 4h

UC2 – Module Technique

Connaître les risques liés à la malveillance – 3h

Gestion des situations conflictuelles dégradées – 7h

UC3 – Module Gestes Techniques Professionnelles

Surveillance et détection – 7h

Gestes techniques professionnels d'intervention – 14h

GTPI Niveau 2

UC1 – Module technique

Maîtriser les risques liés à la malveillance – 3h

Gestion des situations conflictuelles dégradées – 10h

UC2 – Module Gestes Techniques Professionnelles

Surveillance et détection – 5h

Gestes techniques professionnels d'intervention – 17h

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Attestations et certifications obtenues

Attestation de formation aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention en application de l'article L6353-1 du code du travail

Gestes Techniques Professionnels d'Intervention niveaux 1 & 2



SECOURS TACTIQUE OPERATIONNEL

Durée

Niveau 1 : 14h –

Lieu

Dans nos locaux – 94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat

Contact secrétariat du centre

09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com

Public concerné

Personnes majeures désirant se former ou se perfectionner aux techniques professionnelles de sureté

Cadre réglementaire

Code de la sécurité intérieure - Code du travail - Code pénal - Code de procédures pénales

Codes afférant au domaine professionnel (code du commerce, code du transport, etc.)

Convention Collective Nationale du domaine professionnel

Prérequis à l'admission

Maîtrise du français niveau B1 du Cadre européen commun de référence

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques

Objectifs

Compléter les compétences en secourisme nécessaires à l'exécution de missions en milieu hostile

Encadrement

Formateurs spécialistes du domaine conformément aux dispositions des arrêtés du 1^{er} juillet 2016, du 27 février 2017 et du 27 juin 2017.

Programme

Module 1 : COMPRENDRE COMMENT AGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : les actes réflexes, le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence, les menaces terroristes et les différents matériels utilisés (armes blanches, armes à feu, engins explosifs improvisés, véhicules, etc.), les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.), les priorités dans le cadre du secourisme civil, la notion de primo-intervenant (réflexes innés - mécanisme de survie, réflexes acquis-contrôlés), le contenu d'un kit individuel de premiers secours tactiques, le carnet primo-intervenant

Modules complémentaires

Module 2 : SE PROTEGER SOI MEME ET PROTEGER : Courir, se cacher - Le dégagement d'urgence, extraction et soins sous le feu, soins à l'abri de la menace, soins préparatoires à l'évacuation

Module 3 : CONNAITRE LES ATTEINTES LIEES AUX CIRCONSTANCES : Notions de blessures par balles, pneumothorax, blast, hémorragies.

Module 4 : NOTIONS DE SECOURISME TACTIQUE : Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou suite à des explosion(s), Effectuer un dénombrement des victimes et impliqués et catégoriser les urgences, Présentations visuelles (Pansement compressif, Combat gauze, Garrot de fortune, Garrot tourniquet, Garrot à cliquets), Démonstrations et pratique.

Module 5 : ALERTER LES SECOURS : Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours

Modalités d'évaluation de la formation

Contrôle continu

Attestations et certifications obtenues à l'issue de la formation

Attestation de formation au STO